

**SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DE
L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES
ARTS ET METIERS**

Association loi 1901
Siège social : 9bis avenue d'Iéna – 75116 PARIS
SIRET : 775 688 757 00019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2020

**SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DES ARTS ET METIERS**

Association loi 1901

Siège social : 9bis avenue d'Iéna – 75116 PARIS

SIRET : 775 688 757 00019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

À l'Assemblée Générale de la Société des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société des Anciens Élèves de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Note « Principes, règles et méthodes comptables – Méthode générale » concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06 ;
- Note « Autres éléments significatifs – COVID 19 » sur l'impact dans les comptes de la crise sanitaire.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs (incluant la prise en compte des changements de méthode comptable pour cet exercice), sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Nous avons également vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués, et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des valeurs mobilières de placement et l'exhaustivité des flux des groupes sous égides.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 22 Avril 2021

Jégard Créatis
Le commissaire aux comptes
Léo Jégard & Associés
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé



COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice clos le 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	676 315	638 314	38 001	19 530
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	277 991		277 991	416 081
Constructions	2 357 426	1 288 115	1 069 310	1 144 417
Installations techniques, matériel et outillage industriels	124 579	124 579		1 278
Autres immobilisations corporelles	1 025 904	503 626	522 278	568 562
Immobilisations corporelles en cours	292 627		292 627	130 854
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	298 000		298 000	
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	1 320 688	58 603	1 262 085	1 320 688
Autres titres immobilisés	5 386 724		5 386 724	1 574 490
Prêts	996 978	155 251	841 728	763 650
Autres	57 303		57 303	57 303
Total I	12 814 535	2 768 488	10 046 047	5 996 853
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	46 826	21 945	24 881	16 907
Fournisseurs avances et acomptes	80 280		80 280	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	62 894		62 894	103 001
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Fournisseurs débiteurs				13 120
Etat, TVA sur chiffre d'affaires				5 420
Autres	221 606		221 606	145 453
Valeurs mobilières de placement	35 461 091	6 311 000	29 150 091	30 941 774
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 861 142		6 861 142	5 319 663
Charges constatées d'avance	20 395		20 395	80 844
Total II	42 754 234	6 332 945	36 421 289	36 626 182
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	10 380		10 380	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	55 579 149	9 101 433	46 477 716	42 623 035

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos le 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	17 504 663	17 366 606
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	21 640 031	20 987 501
Excédent ou déficit de l'exercice	1 797 600	652 530
Situation nette (sous total)	40 942 294	39 006 637
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	40 942 294	39 006 637
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	298 000	
Fonds dédiés	1 241 296	
Total II	1 539 296	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	20 000	190 000
Provisions pour charges	185 000	
Total III	205 000	190 000
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	0	0

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos le 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	2 400 000	2 854 395
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	4 548	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		311
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	117 534	182 761
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	803 821	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	462 575	385 973
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 648	2 958
Total IV	3 791 126	3 426 398
Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	46 477 716	42 623 035

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 768 725	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 075	11 178
dont ventes de dons en nature	3 075	
Ventes de prestations de service	879 031	1 148 479
dont parrainages	3 150	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	248 099	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	127 914	
Contributions financières	5 820	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 000	
Utilisations des fonds dédiés		
Production immobilisée		130 854
Autres produits		
Cotisations		1 571 284
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	1 786 043	746 437
Total I	4 848 707	3 608 232
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	43 770	22 877
Variation de stock		19 245
Autres achats non stockés	1 316 643	150 748
Services extérieurs		518 169
Autres services extérieurs		978 769
Aides financières	391 894	
Impôts, taxes et versements assimilés	97 610	193 347
Salaires et traitements	1 028 473	935 018
Charges sociales	506 131	529 348
Autres charges de personnel		23 281
Subventions accordées par l'association		192 650
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	129 271	132 526
Dotations aux provisions	45 000	2 000
Reports en fonds dédiés	1 241 296	
Autres charges	1 115 057	
Aides financières		
Autres charges		628 227
Total II	5 915 145	4 326 205
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-1 066 438	-717 973
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 812 234	
Autres intérêts et produits assimilés	124 653	198 451
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	71 065	1 652 070
Différences positives de change		6 309
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 007 952	1 856 830

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 925 903	472 972
Intérêts et charges assimilées	2 612	6 865
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	1 928 515	479 837
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 079 437	1 376 993
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 012 999	659 020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	888	45 367
Sur opérations en capital	1 405 005	1
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	1 405 893	45 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	166 196	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	166 196	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 239 697	45 368
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	455 096	51 858
Total des produits (I + III + V)	10 262 552	5 510 430
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 464 952	4 857 900
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	1 797 600	652 530
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	4 200 000	
TOTAL	4 200 000	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	4 200 000	
TOTAL	4 200 000	

Annexe association

PREAMBULE

La Société des Anciens élèves, fondée en 1846 (enregistrée officiellement le 23 mai 1847), reconnue d'utilité publique par décret impérial dès le 4 avril 1860, a pour buts de favoriser la promotion des Valeurs humaines et entrepreneuriales qui, en s'appuyant sur les Sciences, les Techniques et l'Industrie, développent l'économie et permettent à notre monde de progresser pour le bien du plus grand nombre.

Elle agit principalement en :

- Favorisant les échanges et l'entraide intergénérationnels dans tous les territoires,
- Participant au renouveau permanent de l'industrie nationale en contribuant au financement de la recherche et de l'innovation, en particulier en accompagnant l'Ecole nationale supérieure d'Arts & Métiers, par des conventions appropriées,
- Soutenant et participant aux différents dispositifs qui facilitent les chances d'accès à l'enseignement supérieur technologique des jeunes de toutes origines et conditions et en développant une large information sur les métiers de l'ingénieur.

Elle mobilise pour cela des ressources bénévoles évaluées à 110 équivalents temps pleins (réparties entre 3 500 bénévoles), et 17 salariés.

Elle collecte par ailleurs environ 2 millions d'euros de cotisation et dons pour ses activités courantes, et bénéficie occasionnellement de legs affectés ou non à des missions particulières.

Tout en encourageant les dons, elle ne fait pas appel à la générosité du public.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 46 477 716 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 797 600 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/03/2021 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Cession de Bormes les Mimosas

Suite à la décision de l'Assemblée générale d'avril 2018 et au terme d'expertises menées pour fixer la valeur du bien, le mas Berliat a été mis en vente en 2019 et vendu le 29 mai 2020.

Le prix de cession a été de 1 405 000 euros dégageant une plus-value de cession de 1 238 804,14 euros.

Selon la volonté du testateur, la totalité du montant de cette vente soit les 1 405 000 euros est affectée au fonds « action de solidarité- dont l'entraide ».

2. Legs Bera-Deslandes

L'association a reçu en 2020 un legs sans affectation de 117 684 euros de la part de Mme Bera veuve Deslandes. Ce don en espèces a été enregistré en produits pour sa totalité au cours de l'exercice.

3. Comptes bancaires des Groupes Territoriaux et Promotions sous égide

Intégration des comptes bancaires des groupes Territoriaux et Promotions sous égide dans les comptes de l'Association : 332 comptes à fin 2020 contre 315 à fin 2019. En 2020, il y a eu 17 ouvertures de comptes sous égide.

Auparavant seule la variation était enregistrée en produit ou charges de l'exercice. Cette année les produits et les charges ont été enregistrés séparément. Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 22 janvier 2020, a demandé aux groupes Territoriaux et Promotions sous égide de mettre en place des règles harmonisées de tenue de comptabilité de trésorerie. Une réflexion est en cours avec eux sur la possibilité de les doter d'un outil de trésorerie commun afin que les dépenses et charges puissent être suivies de manière plus précise à distance, notamment en fin d'exercice.

4. Evènements post-clôture

L'association a reçu début 2021 une notification de contrôle Urssaf devant se dérouler au cours du deuxième trimestre de 2021. Les conclusions de ce contrôle ne sont pas encore connues à ce jour.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

A partir du 17 mars 2020, date d'entrée en vigueur en France des mesures de confinement, l'hôtel d'Iéna a été fermé à deux reprises sur les périodes du premier et du deuxième confinement avec une réouverture partielle entre les deux. La configuration des postes de travail a été adaptée pour permettre d'assurer le respect de mesures sanitaires en adéquation avec les directives gouvernementales. Le travail à distance des salariés a été organisé chaque fois que c'était possible.

En application de l'Article 16 de la loi n°2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi, la Soce a demandé le 1er avril à bénéficier des nouvelles mesures de chômage partiel. Ces mesures lui ont permis d'être indemnisée selon les règles édictées par le Gouvernement, ce qui a couvert l'essentiel du coût salarial des personnels concernés, soit 26 k euros. La Soce a décidé de maintenir le revenu des salariés au niveau habituel pour qu'ils ne soient pénalisés _ impact sur le résultat d'exploitation (- 8 k euros).

Dans son exploitation commerciale, via sa filiale Club Iéna, et en tant que bâtiment recevant du public, le site a fortement été impacté par les diverses mesures sanitaires.

Cette crise sanitaire n'a pas d'incidence sur l'évaluation d'éléments de l'actif ou du passif telle qu'elle a été faite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2020, à l'exception toutefois de la valorisation des titres Schlumberger : en effet, l'impact mondial du COVID 19 sur l'économie a conduit à une dépréciation du cours des titres Schlumberger. Une variation significative de ces placements avait déjà été observée fin 2018 et avait conduit à l'époque à la constitution de provisions pour dépréciation, reprises pour partie fin 2019. Ces provisions ont dû être reconstituées et complétées en accord avec la baisse du titre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 _ impact sur le résultat financier (-1 798 k euros). Il importera de suivre l'évolution de ces placements en 2021 afin de mesurer leur impact fin 2021 sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu des restrictions de déplacement, les frais de déplacement, réception, congrès ou autres ont fortement baissé en 2020, les réunions et manifestations ayant été annulées, reportées et pour les autres, principalement tenues à distance. Cette réduction d'activité associée à l'accroissement des cotisations collectées explique la réduction plus rapide que budgétée du déficit d'exploitation. Elle explique aussi l'augmentation de l'impôt sur les bénéficiaires, les déficits s'imputant sur l'assiette de son calcul étant moins importants qu'en année « normale ».

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable. L'exercice 2020 étant celui de la première application de ce règlement.

Le changement de méthode impacte la présentation de l'actif, du passif, de l'annexe et notamment la comptabilisation des legs.

Les comptes de l'association correspondent à une sommation des comptes du siège et des groupes sous égide (territoriaux et promotions)

Conformément au PCG, l'association ARTS ET METIERS est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable étant donné qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice certains critères caractérisant sa taille (total du bilan, montant net des ressources, nombre de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

REGLES FISCALES

Certains secteurs d'activités dits «fiscalisés» sont soumis à l'impôt sur les sociétés et aux taxes associées.

Les autres secteurs sans but lucratif n'y sont pas soumis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

La méthode d'amortissement par composant a été mise en place au 1er janvier 2005.

Compte tenu des spécificités de notre immeuble à Paris Iéna, nous avons retenu la décomposition suivante :

- 50% en terrain
- 10% en structure
- 5% en toiture / étanchéité
- 5% en menuiseries extérieures
- 10% en chauffage / climatisation
- 10% en autres installations techniques
- 10% en installations agencements aménagements

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat. Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements de fin de carrière sont évalués à 306 207 euros au 31/12/20 dont 121 039 euros sur le contrat d'assurance Sogecap.

Ainsi la provision enregistrée au bilan, nette de l'immobilisation auprès de Sogecap, est de 185 168 euros.

La méthode de calcul des engagements de retraite est la suivante :

- Prise en compte des salariés permanents
- Evaluation des personnels concernés en fonction de leur âge actuel, de leur ancienneté et de leur date prévisible de départ.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Age probable de départ à la retraite : 60 ans
- Taux de rotation : 10%
- Taux de charges sociales : 50%

ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

Legs Roodt

Pour rappel, l'association a reçu en juin 2018 par testament la nue-propriété d'un bien immobilier et d'un portefeuille de titres estimé lors de la succession à 1 461 809 euros pour la part revenant à l'association.

Ce legs est composé de

- biens immobiliers évalués lors de la succession à 400 000 euros pour la part revenant à l'association
- d'actifs financiers évalués lors de la succession à 1 061 809 euros pour la part revenant à l'association

L'association n'était actuellement que nu-propriétaire, ce legs n'a pas été enregistré, il le sera lors du décès de l'usufruitier.

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

Nantissement

L'association a donné un nantissement de 50 000 euros apporté en garantie de la caution délivrée par la Société Générale en faveur de l'APST.

La caution versée en numéraire à la Société Générale est gérée dans le cadre d'un compte à terme avec tacite reconduction

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	657 723	34 164	15 572	676 315
Immobilisations corporelles	4 680 889	504 133	808 496	4 376 526
Immobilisations financières	3 873 147	4 158 873	270 326	7 761 694
TOTAL	9 211 759	4 697 170	1 094 394	12 814 535

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice Approuvée	Retraitements	Valeur brute début exercice Retraitée	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	657 723		657 723	34 164	15 572		676 315
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL (I)	657 723		657 723	34 164	15 572		676 315
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	416 081		416 081		138 090		277 991
Constructions	2 507 375		2 507 375		149 949		2 357 426
Installations techniques matériel et outillage	197 447		197 447		72 868		124 579
Autres immobilisations corporelles	1 429 133		1 429 133	19 016	422 244		1 025 904
Immobilisations corporelles en cours	130 854		130 854	185 317	23 544		292 627
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		298 000	298 000				298 000
TOTAL (II)	4 680 890	298 000	4 978 890	204 333	806 695		4 376 528
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations et créances rattachées	1 320 688		1 320 688				1 320 688
Autres titres immobilisés	1 574 490		1 574 490	3 812 234			5 386 724
Prêts	920 665		920 665	346 639	270 326		996 978
Autres	57 303		57 303				57 303
TOTAL (III)	3 873 146		3 873 146	4 158 873	270 326		7 761 693
TOTAL (I+II+III)	9 211 759	298 000	9 509 759	4 397 370	1 092 593		12 814 536

L'augmentation des « autres titres immobilisés » représente les intérêts capitalisés depuis l'origine.

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	638 193	15 693	15 572	638 314
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	628 823	40 163	146 393	522 593
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	734 135	31 388		765 523
Installations techniques, matériel, outillages industriels	196 168	971	72 561	124 578
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	513 836	8 427	396 192	126 071
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	346 735	32 630	1 810	377 555
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	2 419 697	113 579	616 956	1 916 320
TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 057 890	129 272	632 528	2 554 634

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	38 852	41 491	33 517	46 826
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	38 852	41 491	33 517	46 826

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	62 894	62 894	
Autres créances	301 886	301 886	
Charges constatées d'avance	20 395	20 395	
TOTAL	385 175	385 175	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	8 051
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	2 697
TOTAL	10 748

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	21 945			21 945
Comptes de tiers				
Comptes financiers	4 670 016	1 925 903	71 065	6 524 854
TOTAL	4 691 961	1 925 903	71 065	6 546 799

Inventaire des portefeuilles de valeurs mobilières

	Coût d'achat	Plus-value latente
Schlumberger Ltd	8 095 000 €	
AM Capi MT*	3 780 925 €	170 279 €
AM Capi LT*	23 569 736 €	1 685 859 €
U.F.G. / L.P.F.	15 430 €	14 806 €
Intérêts courus à recevoir	- €	- €
TOTAL	35 461 091 €	1 870 944 €

* y compris titres détenus par les Groupes Territoriaux et le Promotions

Comptes sur livrets (disponibilités)

Société Générale		47 706 €
Société Générale (Fonds mixtes)		4 610 €
Société Générale (Fonds prix)		32 212 €
Société Générale (pivot)		2 400 000 €
	TOTAL	2 484 528 €

Comptes bancaires des groupes (disponibilités)

	Groupes Culturels	Groupes Territoriaux	Promotions
Soldes au 31 décembre 2019	505 €	831 368 €	1 786 762 €
Groupes entrants au 31/12/20			125 016 €
Variations positives 2020	2 067 €	808 008 €	895 795 €
Variations négatives 2020	- 1 252 €	- 669 661 €	- 716 673 €
Soldes au 31 décembre 2020	1 320 €	969 715 €	2 090 900 €

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Variation des fonds propres

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Affectation du Résultat</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Fond Prix général	5 899 301				5 899 301
Fond Prix Magne	5 613 000				5 613 000
Fonds de dotation	3 250 000				3 250 000
Fonds des Promotions	1 538 127		125 016		1 663 143
Fonds des Groupes Territoriaux	625 740				625 740
Fonds des autres Groupes	50 388				50 388
Meubles et objets d'arts	390 050				390 050
Legs et donations antérieurs			16 340	3 299	13 041
Report à nouveau créditeur	20 987 501	652 530			21 640 031
Résultat de l'exercice	652 530	- 652 530	1 797 600		1 797 600
TOTAL GENERAL	39 006 637	-	1 938 956	3 299	40 942 294

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Legs Bompard

Au 4ème trimestre 2018, l'Association a reçu en legs 6 studios étudiants « Résid'Etudes » (Dijon, Grenoble, Nancy) pour une valeur totale estimée de 298 000 euros. Conformément aux réglementations en vigueur, ce legs n'avait pas été enregistré au bilan car il avait vocation à être vendu.

Compte tenu du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 avec une première application au 01/01/2020, ce legs a été enregistré en produits pour sa valeur notariale soit 298 000 euros. L'ensemble immobilier n'étant pas encore vendu et ayant vocation à l'être, ce produit a été neutralisé conformément au règlement 2018-06. Cette nouvelle réglementation n'a donc pas d'impact sur l'excédent de l'association, l'impact sera en fait valorisé lors de la cession des biens.

FONDS REPORTEES	Solde début exercice Retraité	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	298 000				298 000
Fonds reportés liés aux donations					
TOTAL	298 000				298 000

Analyse des fonds dédiés

Mas Berliat

Suite à la décision de l'Assemblée générale d'avril 2018 et au terme d'expertises menées pour fixer la valeur du bien, le mas Berliat a été mis en vente en 2019 et vendu le 29 mai 2020.

Le prix de cession a été de 1 405 000 euros dégageant une plus-value de cession de 1 238 804,14 euros.

Selon la volonté du testateur, la totalité du montant de cette vente soit les 1 405 000 euros est affectée au fonds « action de solidarité- don entraide ».

A ce produit produit exceptionnel s'ajoute les dons dédiés à l'entraide reçus en 2020 pour un montant de 135 266,54 euros.

Ainsi les recettes de 2020 pour l'entraide s'élèvent à 1 540 266,54 euros.

Les dépenses de 2020 ont été de 298 970,21 euros.

Le solde de 1 241 296,33 euros a donc été enregistré en fonds dédiés au compte 191 101.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public		1 540 267	298 970			1 241 296	
TOTAL		1 540 267	298 970			1 241 296	

Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet.

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges	50 000		30 000	20 000
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	140 000	45 000		185 000
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	190 000	45 000	30 000	205 000
TOTAL GENERAL (I+II)	190 000	45 000	30 000	205 000
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		45 000	30 000	
- financières				
- exceptionnelles				

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	2 400 000		2 400 000	
Dettes financières diverses	385 292	383 994	1 298	
Fournisseurs	117 534	117 534		
Dettes fiscales et sociales	803 821	803 821		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	81 831	81 831		
Produits constatés d'avance	2 648	2 648		
TOTAL	3 791 126	1 389 828	2 401 298	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	30 706
Dettes fiscales et sociales	154 115
Autres dettes	81 831
TOTAL	266 652

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ressources d'exploitation

Produits d'exploitation	2 020	2 019 reclassé	Reclassement	2 019 approuvé
Cotisations	1 768 725	1 571 284	1 571 284	
Ventes de biens et services / ventes de marchandises				
Ventes de biens	3 075	11 178		11 178
<i>dont ventes de dons en nature</i>	3 075			
<i>dont ventes de biens relatives aux activités SMS</i>				
Ventes de prestations de services	879 031	1 148 479		1 148 479
<i>dont parrainages</i>	3 150			
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités SMS</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
<i>dont Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités SMS</i>				
Ressources liées à la générosité du public	674 013	276 595	276 595	
recettes des opérations de collecte de fonds				
parrainages reçus villages, enfants et cadeaux				
<i>dont dons manuels</i>	248 099	276 595	276 595	
<i>dont Mécénats</i>				
<i>dont Legs, donations et assurances vie</i>	425 914			
Contributions financières	5 820			
Reprises des amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 000			
Utilisations des fonds dédiés				
Production immobilisée		130 854		130 854
Cotisations			-1 571 284	1 571 284
Autres produits	1 786 043	469 842	-276 595	746 437
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 146 707	3 608 232		3 608 232

Legs, donations et assurances-vie

	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	127 914
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	127 914

Analyse du résultat

Les ressources de l'association du secteur fiscalisé s'élèvent en 2020 à 113 729,86 euros

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

Au sein de l'association, les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, sont les postes suivants :

- Le président
- Le Vice-Président
- Le trésorier

Ces trois postes sont occupées par des bénévoles sans rémunération.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	9	
Non cadres	8	
TOTAL	17	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 12 350 euros HT soit 14 820 TTC.

Contributions bénévoles

Avec ses 34 000 membres réunis au sein de 480 promotions, l'association agit principalement à travers 100 groupes territoriaux en France métropolitaine, 82 dans les DOM-TOM et à l'étranger, ainsi que 40 groupes professionnels nationaux « actifs ».

Ce sont environ 3 500 bénévoles qui s'investissent dans :

- les Promotions :
 - o Promotions : délégués de promotion, trésorier, secrétaire, etc.
 - o Bureau d'animation des délégués de promotion, des jeunes promotions (JP)
- les Territoires :
 - o Groupes territoriaux : président, vice-présidents, secrétaire, trésorier, autres responsables (JP, emploi-carrière, animations et sorties, clubs professionnels, Business Angels, relations extérieures, etc.)
 - o Délégués régionaux
 - o Délégués de l'association auprès des campus (DSC), animateur des DSC (DSC2)
- les activités Formation - Industrie :
 - o Groupes professionnels : commission d'animation, bureau de chaque groupe professionnel (président, trésorier, webmestre...)
 - o Les présidents de CARE (relation entre l'association, les Arts & Métiers et les entreprises),
 - o La promotion des métiers de l'ingénieur en lien étroit avec les Groupes Territoriaux
 - o Le Think tank A&M, le Cercle La Rochefoucauld
- La gouvernance de l'association :
- Conseil d'administration, Bureau et Comité
- Commissions Spécialisées du Conseil d'Administration (CSCA) : Audit et conformité, Finances-gestion, Placements et financements, Ressources humaines
- Les Services de la Soce : Clenam (création et reprise d'entreprise), Rexam (conseil indépendant et dirigeant de transition), Pôle carrière, informatique, etc...
- Les Délégations et Commissions : entraide, admissions, prix et bourses, risques et assurances, etc...
- Les autres activités de l'association : communication, congrès, action internationale, etc...
- Ainsi que, pour mémoire car non comptabilisés :
- Le soutien à des structures diverses externes (filiales, fondations, résidences)
- Les Groupes affinitaires (activités de loisir)
- Les exigences du nouveau plan comptable des associations, entré en vigueur le 1er janvier 2020, demandent d'afficher à l'arrêté des comptes 2020 la valorisation du bénévolat.
- Plutôt que d'effectuer un recensement détaillé, et donc fastidieux voire décourageant pour les bénévoles, une méthode simple a été mise en place. Elle consiste à estimer le temps moyen consacré chaque année dans une fonction donnée (exemple : président de groupe territorial).

- Cet investissement des bénévoles est estimé, pour 2020, année de moindre activité du fait du Covid, à environ 24 000 jours soit l'équivalent de plus de 110 équivalents temps-plein (ETP).
- Il est valorisé à 4,2 M€, obtenus en multipliant ces ETP par le salaire brut annuel médian perçu en France pour les Ingénieurs Arts et Métiers de moins de 25 ans tel que figurant dans le rapport annuel 2020 de l'association des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF), soit 38 000€.

- Le détail est le suivant :

Thème	Fonction	Nombre de bénévoles	Heures en moyenne	Total	En jours	ETP
Promotions	Président des Délégués de Promotion	1	350	350	50	0.23
	Bureau des Délégués de Promotion	12	30	360	51	0.24
	Président des Jeunes Promotions	1	350	350	50	0.23
	Bureau des Jeunes Promotions	12	30	360	51	0.24
	Délégués de promotion	960	44	42 240	6 034	27.81
	Trésorier de promotion	480	44	21 120	3 017	13.90
	Délégués auprès des campus	9	320	2 880	411	1.89
Territoires	Délégué Régional	30	240	7 200	1 029	4.74
	Président de Groupe Territorial	100	130	13 000	1 857	8.56
	Trésorier de Groupe Territorial	100	70	7 000	1 000	4.61
	Bureau de Groupe Territorial	300	8	2 400	343	1.58
Formation Industrie	Président de CARE	8	350	2 800	400	1.84
	Président des Groupes Professionnels	1	200	200	29	0.13
	Président d'un Groupe Professionnel	40	25	1 000	143	0.66
	Promotion du métier de l'ingénieur	100	15	1 500	214	0.99
Gouvernance	Président Soce	1	1 600	1 600	229	1.06
	Vice-président Communauté	1	1 000	1 000	143	0.66
	Vice-président Formation Industrie	1	1 000	1 000	143	0.66
	Vice-président Projets & International	1	500	500	71	0.33
	Trésorier	1	1 000	1 000	143	0.66
	Secrétaire	1	350	350	50	0.23

	Administrateur	24	16	384	55	0.25
	Commissions Spécialisées du CA	38	24	912	130	0.60
	Membre du Comité	60	40	2 400	343	1.58
Services centraux	CLENAM	2	840	1 680	240	1.11
	REXAM	1	840	840	120	0.55
	Pôle Carrière	2	840	1 680	240	1.11
	Informatique	1	300	300	43	0.20
Délégations	Entraide	2	1 120	2 240	320	1.47
	Admissions	5	30	150	21	0.10
	Prix et bourses	5	60	300	43	0.20
	Risques et assurances	4	40	160	23	0.11
Autres activités	Communication	1	800	800	114	0.53
	Congrès	10	140	1 400	200	0.92
	Action internationale	82	40	3 280	469	2.16
Bénévolat	Toutes actions	1 083	40	43 320	6 189	28.52
		3 480	12 826	168 056	24 008	111

Les nombres de bénévoles sont des moyennes par groupe. Les heures sont des moyennes par an.

Synthétisé comme suit :

Thème	Nombre de bénévoles	Total	En jours	ETP
1- Promotions	1 475	67 660	9 664	44.5
2- Territoires	530	29 600	4 229	19.5
3- Formation Industrie	149	5 500	786	3.6
4- Gouvernance	128	9 146	1 307	6.0
5- Services centraux	6	4 500	643	3.0
6- Délégations	16	2 850	407	1.9
7- Autres activités	93	5 480	783	3.6
8- Bénévolat	1 083	43 320	6 189	28.5
Total général	3 480	168 056	24 008	110.6

Tableau des filiales et des participations

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
A&M MULTIMEDIA	300 000	-84 880	100,00	300 000	300 000			1 616 847	80 096	
CLUB IENA	500 000	745 030	90,00	450 000	450 000			5 345 825	113 435	
A&M ACCELERATION	200 000	-18 228	100,00	200 000	141 397	30 000		443 794	-40 375	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI LA CROIX BLANCHE	1 084	29 983	20,00	370 688	370 688			84 169	39 522	7 821
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les comptes des filiales n'étant pas encore définitivement clôturés lors de la rédaction de l'annexe, les chiffres donnés pour le CAHT et le résultat sont ceux de 2019, soit dernier exercice clos.